

RCS : LE MANS Code greffe : 7202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 D 00273 Numéro SIREN : 453 153 660 Nom ou dénomination : PHARMACIE KISSEL
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2021 sous le numéro de dépôt 5628



Audit C

Et vos chiffres
prennent du sens!

CFM-AUDIT

10 boulevard de l'Épervière
ZAC de Beuzon – BP 90228
49002 ÉCOUFLANT Cedex 01
Tél. 02 41 21 31 41

SELARL PHARMACIE KISSEL
Centre commercial Médicis
La Raterie
72700 ALLONNES
RCS LE MANS 453 153 660

RAPPORT DU COMMISSAIRE À LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SELARL PHARMACIE KISSEL
EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

SELARL PHARMACIE KISSEL
Centre commercial Médicis
La Raterie
72700 ALLONNES
RCS LE MANS 453 153 660

À l'associée unique,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du code de commerce par vos soins en date du 4 août 2021, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Ecouflant, le 22 septembre 2021

SARL C.F.M. - AUDIT
Représentée par Laurent DEBRÉE
Commissaire à la transformation